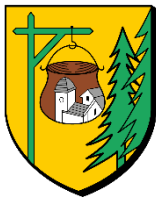


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard – Froidefontaine – Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20170904_04

Séance du 4 septembre 2017

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 14

Date de la convocation :
27 août 2017

Date d'affichage :
11 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le quatre septembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Nicolas GRIFFOND, Marie-Paule SCHENCK.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

**Objet : Archives municipales de la commune historique
de Communailles-en-Montagne**

Conformément aux articles 193 et 254 du code civil, M. le Maire est responsable civilement et pénalement de l'ensemble des archives de sa commune. La gestion des archives constitue une dépense obligatoire pour la commune (article L. 2321-2 du code général des collectivités). L'archiviste du Centre de Gestion est intervenu dans le courant du mois de juin pour réaliser la prestation de classement, de destruction des documents éliminables et procéder à l'élaboration d'un répertoire concernant les communes historiques de Petit-Villard, Essavilly, Froidefontaine et Mignovillard.

Le devis ayant été signé antérieurement à la création de la commune nouvelle, le conseil municipal approuve le nouveau devis

Envoyé en préfecture le 10/09/2017

Reçu en préfecture le 10/09/2017

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 039-200057115-20170904-DCM_20170904_04-DE

du centre de gestion concernant les archives de Communailles-en-Montagne pour un montant de 1 160 € HT. L'intervention pourrait avoir lieu fin 2018.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette".

Florent SERRETTE